# Al-Barzakh

Al-Barzakh

Parmi les étapes terrifiantes du long voyage vers l'Autre-monde figure le monde intermédiaire entre la mort et le Jour de la Résurrection (le Barzakh) que le Coran évoque: «Derrière eux (après la mort), il y a une barrière (barzakh) jusqu'au Jour où ils seront ressuscités»1.

Un jour l'Imam al-Sadeq (Que la Paix soit sur lui) dit: «... Car par Allah je crains pour vous le Barzakh» On lui demanda alors: «Et qu'est-ce que le Barzakh?» Il répondit: «C'est la tombe depuis la mort jusqu'au Jour de la Résurrection»2.

Dans son livre Lub al-Lubâb, al-Qutb al-Râwandî écrit que les morts se présentent chaque nuit de jeudi à vendredi du mois de Ramadan en larmes. Ils appellent leurs familles, leurs enfants et leurs proches en criant: «Compatissez à notre sort et faites-nous la faveur de bénéficier de vos bonnes actions et de vos bienfaits. Ne nous oubliez pas, qu'Allah vous entoure de Sa Miséricorde, car nous sommes assis dans des prisons étroites, accablés par beaucoup d'angoisses et d'afflictions profondes. Ne soyez pas avares de vos invocation et de vos aumônes en notre faveur, avant que votre sort ne soit pareil au nôtre. Ce faisant peut-être Allah vous entourera-t-Il de Sa Miséricorde Quels remords Nous étions comme vous dans l'aisance, mais nous n'avons pas fait des dépenses pour la cause d'Allah. Il s'est ensuivi que notre argent est devenu un malheur pour nous, et un bénéfice pour les autres Ecoutez-nous N'oubliez pas de nous accorder vos faveurs Faites-nous la faveur de donner en aumône en notre nom, un dirham, un pain ou tout ce que vous voulez Car demain ce sera votre tour de nous rejoindre et de pleurer comme nous, sans que vos larmes ne servent à rien, tout comme les nôtres ne nous sont d'aucune utilité Saisissez donc l'occasion avant qu'il ne soit trop tard et avant que votre sort ne soit comme le nôtre»3.

On rapporte que le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) recommanda un jour: «Envoyez vos cadeaux à vos morts» Et lorsqu'on lui demanda quels étaient les cadeaux des morts, il répondit: «L'aumône et l'invocation», et d'ajouter: «Les âmes des morts viennent chaque vendredi vers ce monde devant les maisons. Ils se mettent à crier tristement et à se lamenter en appelant leurs familles, leurs amis et leurs enfants à l'aide et à la compassion: «Soyez compatissant envers nous en dépensant ce que nous possédions,

qu'Allah vous couvre de Sa Miséricorde D'autres ont bénéficié de nos biens, alors qu'on nous demande d'en fournir les comptes. Compatissez à notre sort par l'offre en aumône d'un dirham, un pain ou un vêtement, qu'Allah vous revête de l'habit du Paradis» Puis le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) pleura tellement que ses larmes l'empêchèrent de parler et que tous ses compagnons éclatèrent en sanglots. Et le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) d'ajouter: «Ce sont vos frères de religion. Ils se sont transformés en terre après avoir joui de la vie. Ils crient de supplices et disent: «Si nous avions dépensé des biens dont nous disposions entre nos mains pour l'agrément d'Allah, nous n'aurions pas besoin de vous». Puis ils retournent avec un soupir et des remords en s'écriant: «Envoyez-nous rapidement vos aumônes»4.

Selon un autre hadith le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) dit aussi: «Quand l'un d'entre vous fait l'aumône au nom d'un mort, un Ange porte cette aumône sur un plateau de lumière dont les rayons s'étendent jusqu'au ciel, et il s'arrête au bord de la tombe en criant à tue-tête: «Que la paix soit sur vous, ô habitants des tombes. C'est le cadeau de vos parents pour vous. Le mort le reçoit alors et le met dans sa tombe, laquelle s'élargit tout de suite».

Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) d'ajouter: «Sachez que quiconque offre une aumône au nom d'un mort, obtiendra d'Allah une récompense spirituelle aussi grande que la montagne d'Uhud et le Jour de la Résurrection, il sera sous l'ombre du Trône d'Allah, à un moment où il n'y aura pas d'autre ombre. L'aumône sauve aussi bien les morts que les vivants»5.

Selon al-Allâmah al-Majlici dans Zad al-Maad, le croyant ne doit pas négliger de se rappeler ses proches morts, car ceux-ci n'ont plus la possibilité d'accomplir de bonnes actions et les actes de bienfaisance (pour se racheter) et espèrent vivement que leurs descendants, leurs proches et leurs frères croyants en général le font à leur place et en leur nom. Ils attendent d'eux un geste de bienfaisance de leur part et surtout leur invocation lors de la Prière de la Nuit. Le croyant doit faire l'invocation de ses parents après les Prières obligatoires et dans les lieux saints, sans oublier les bonnes oeuvres dédiées à leur mémoire. Car selon le Hadîth: «Peut-être un homme qui avait été noté comme désobéissant à ses parents de leur vivant, sera-t-il considéré comme obéissant et bienfaiteur envers ses parents après leur mort, grâce aux bonnes oeuvres qu'il aura accomplies en leur nom. De même un homme qui avait été noté

comme obéissant envers ses parents de leur vivant, serait-il enregistré comme désobéissant envers eux, à cause de son manque d'accomplissement d'actes de bienfaisance qui leur sont dus».

Parmi les devoirs les plus importants qu'on doit accomplir envers les parents et les proches figurent l'acquittement de leurs dettes impayées et de toutes autres obligations non acquittées envers les gens ou envers Allah. Ainsi, on doit s'efforcer d'accomplir en leur nom (soit soi-même, soit en déléguant un autre -moyennant rémunération- pour le faire) un pèlerinage dû qu'ils auraient manqué ou tous autres actes d'adoration obligatoires qu'ils auraient négligés.

Selon un hadith sain l'Imam al-Sadeq (Que la Paix soit sur lui) accomplissait chaque nuit deux rak'âh de prière dédiées à son fils, et chaque jour deux autres rak'ah au nom et à la place de ses parents. Dans la première rak'ah, de chaque prière il récitait après la sourate Al-Hamd, la sourate Al-Qadr (chapitre 97), et dans la seconde la sourate Al-Kawthar (chapitre 108).

Toujours selon l'Imam al-Sadeq (Que la Paix soit sur lui): «Il arrive que le mort qui se trouve en difficulté soit subitement soulagé et qu'on l'informe que ce soulagement est dû à la prière faite à son bénéfice par un tel frère croyant».

Et lorsque le rapporteur de ce hadith demanda à l'Imam s'il était possible qu'on accomplisse une prière de deux rak'ah pour deux morts à la fois, il répondit par l'affirmative. Il dit également: «Le mort se réjouit du do'â' et de l'istigh-fâr6 tout comme le vivant serait content qu'on lui offre un cadeau7.

Et l'Imam d'ajouter: «La Prière, le jeûne, le Pèlerinage, l'aumône, l'acte de bienfaisance et l'invocation faits au nom d'un mort parviennent à sa tombe».

Il dit également: «La récompense de ces actes (faits au nom d'un mort) bénéficie aussi bien au mort à qui ils sont destinées qu'à la personne qui les lui a dédiés».

Selon un autre hadith attribué à l'Imam al-Sadeq (Que la Paix soit sur lui): «Tout Musulman qui accomplit une oeuvre (acte de piété ou de bienfaisance) au bénéfice d'un mort, Allah lui accorde une double récompense tout en faisant parvenir la rétribution de cette oeuvre audit mort»8.

Al-Sadûd rapport le Hadith significatif suivant du Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille), relaté par l'Imam al-Sadeq (Que la Paix soit sur lui): «'Isâ ibn Maryam (Que la Paix soit sur eux) - Jésus Christ - était passé un jour près d'une tombe dont l'occupant subissait des supplices. Il repassa par la même tombe un an plus tard et remarqua que les supplices étaient supprimés. Intrigué, il s'adressa à Allah pour en savoir la raison. Allah lui inspira alors: «Ô Rûhullâh (Esprit d'Allah) L'occupant de cette tombe avait un jeune fils vertueux. Lorsqu'il est devenu majeur, il a réparé un chemin que les voyageurs et les piétons empruntaient. En plus il a accueilli et hébergé un orphelin. Aussi ai-Je eu compassion pour son père et lui ai-Je pardonné pour l'oeuvre et la bienfaisance de son fils»9.

* Les Étapes de l'Au-delà (De la tombe à la Résurrection), Édité et adapté en français par: AL-BOSTANI, Abbas. Publication de la Cité du Savoir.C. P. 712, Succ. (B), Montréal, Québec, H3B 3K3, Canada.

1- Sourate al-Mu'minûn, 23/ 100.

2- Safînat al-Bihâr, 1/ 71.

3- Idem.

4- Jâmi' al-Akhbâr, p. 197.

5- Idem.

6- Dire: Astagh-fir-ullâha (Je demande pardon à Allah).

7- Zâd al-Ma'âd, pp. 573 - 574.

8- Mafâtîh al-Jinân, 2e partie, pp. 71 - 72.

.9- Bihâr al-Anwâr, 6/ 220